

BULLETIN MUNICIPAL

MARS 2015



VIRIEU INFOS

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	PAGE 2
COMPTES RENDUS CONSEIL MUNICIPAL	PAGE 3-13
NOTRE ECOLE	PAGE 14-15
FLEURISSEMENT ET URBANISME	PAGE 16-17
VIE ASSOCIATIVE	PAGE 18-23
ESPACE COMMERCANTS ET ARTISANS	PAGE 24-28
INFOS MAIRIE	PAGE 29-38
LES VIRIOLANS ONT DES IDEES	PAGE 39
BON A SAVOIR	PAGE 40-42
ETAT CIVIL	PAGE 43
CALENDRIER DES FETES	PAGE 44

1- LE MOT DU MAIRE



Le début d'année est pour l'équipe municipale le moment de déterminer le programme des travaux à réaliser afin d'établir les différents budgets de la commune.

Le 7 Mars les conseillers municipaux ont validé les travaux concernant la voirie, l'enfouissement des réseaux, le renforcement du réseau d'eau et d'électricité en Mussignin etc... ainsi que l'achat de divers matériels et les travaux en forêt. Le patrimoine sera mis en valeur en partenariat avec l'association l'Astrée.

Le projet « cœur de village » est toujours en cours et débutera par le quartier de l'église. D'importants travaux sont à prévoir en matière d'assainissement en particulier pour la mise aux normes de la station d'épuration. Le programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public doit être établi pour le 27 Septembre 2015.

Les dotations de l'Etat (en particulier la DGF) vont diminuer fortement de 2015 à 2017 dans le cadre de la contribution au redressement des finances publiques. Pour notre commune ce sera 15.000 € par an auxquels s'ajoutent les 6.000 € de baisse de 2014. Au total ce sera environ 51.000 € de moins pour le budget 2017 ! Les subventions également s'étiolent d'année en année et il faut beaucoup de patience et d'énergie pour les obtenir.

Il faudra donc faire des économies de fonctionnement pour conserver une situation financière acceptable. Heureusement le taux d'endettement de la commune est peu important et permet un recours à l'emprunt pour l'investissement. Si nous devons agir sur les taux des impôts locaux ce ne sera qu'en dernier recours, sachant qu'ils ont baissé l'an dernier dans le cadre du pacte communautaire avec la communauté de communes Bugey Sud.

Le monde associatif bouge : Le Tennis Club est officiellement opérationnel et le Club des Jeunes devrait se relancer après 10 ans de mise en sommeil.

J'adresse un grand merci à Maxime Maljournal, Christine Bruyat et tous les membres de la commission « Communication » pour la réalisation de ce nouveau bulletin municipal que je vous laisse découvrir. Bonne lecture.

Georges GERIN

2- COMPTES RENDUS CONSEIL MUNICIPAL

■ CONSEIL MUNICIPAL 25 OCTOBRE 2014 – 14H

Présents : Georges GERIN ; Christine BRUYAT ; Philippe REVEL ; Jacqueline ROSSI ; Gérard CHAPOT ; Adeline DEBREUILLE ; Dominique DE GRÉGORIO ; Henri DUCARRE ; Christelle DUCHATEAU ; Isabelle KOUDOUOVOH ; Maxime MALJOURNAL ; Liliane MASNADA ; Florent PAILLÉ ; Evelyne REY ; Yves WITKOWSKI.

Adeline DEBREUILLE et Maxime MALJOURNAL : secrétaires de séance.

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2014

Aucune remarque, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2- TAXE D'AMENAGEMENT. EXONERATIONS

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 24/11/2011 instaurant la taxe d'aménagement au taux de 2% ainsi que quelques exonérations.

Considérant que le montant de cette taxe pour les abris de jardin est souvent disproportionnée par rapport à la valeur de l'abri de jardin lui-même, il propose d'exonérer de la taxe d'aménagement les abris de jardin soumis à déclaration préalable, tout en maintenant à 2% le taux de la taxe pour les autres constructions.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il demandera au Conseil général de prendre la même décision d'exonération de la taxe de 2.5 % des abris de jardin soumis à déclaration préalable.

3- BUDGET MAISON DE LA PRESSE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite aux nouveaux statuts et aux nouvelles compétences de la CCBS la commune a récupéré la gestion de la Maison de Presse depuis le 01/04/2014. Pour cela, il convient de transférer l'actif et le passif du budget correspondant.

Il présente la délibération du Conseil Communautaire en date du 30/09/2014 ainsi que les tableaux comptables correspondants à ce transfert. Les résultats de clôture prévisionnels sont les suivants :

Fonctionnement : + 9 858, 55 €

Investissement : - 1 992, 24 €

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

4- TRAVAUX POUR AMELIORATION DU RESEAU D'EAU

Le problème d'importantes pertes sur le réseau d'eau de la commune a déjà été évoqué lors du Conseil Municipal du 13/09/2014.

Afin de localiser précisément les fuites d'eau sur le réseau la commission des travaux propose la mise en place de compteurs de sectorisation.

Gérard CHAPOT présente le devis de l'entreprise SODEVAL prévoyant la pose de compteurs en divers points de la commune pour un montant total de 16 962 € TTC.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

5- REMISE DE DETTE SUR TITRE DE CHAUFFAGE

Le Maire explique au Conseil Municipal que la commission des finances a étudié le dossier de demande de réévaluation de la dette de chauffage présentée par le locataire de l'appartement de l'école de Sorémont pour les saisons 2007/2008 et 2008/2009.

Considérant qu'il y a certainement eu des anomalies dans le relevé des répartiteurs et dans le calcul de cette facturation, la commission propose une remise de dette de 902.05 € sur un total de 1 902.05 €.

Accord du Conseil : pour : 14 voix ; 1 abstention (Christelle DUCHATEAU).

6- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITES

Le Maire explique que suite à la mise en place de la réforme des rythmes et des temps d'activités périscolaires, les ATSEM ont moins de temps à consacrer au ménage dans les écoles. De plus, les intervenants utilisent régulièrement la salle informatique de l'école Sorémont et l'ex salle de la communauté de communes.

Pour faire face à cette situation, il convient de créer un emploi d'adjoint technique de 2ème classe à compter du 1er novembre 2014 pour une durée de 9 mois et à raison de 7 heures par semaine.

Accord du Conseil à l'unanimité.

7- COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

➤ Commission Communication :

1) Site Internet : Maxime MALJOURNAL annonce que le site Internet de la commune sera prêt avant la fin de l'année, une prochaine réunion avec le cabinet CAP2C aura lieu le 05/11/2014.

2) Réunion de quartiers : le village a été découpé en 7 quartiers. Dans chaque quartier deux conseillers municipaux référents sont chargés d'organiser leurs réunions. Chaque année, un bilan et une synthèse de ces réunions seront réalisés.

3) Virieu Infos : le bulletin municipal sera imprimé dans les jours à venir et sera distribué avant fin octobre.

➤ **Commission Scolaire** :

Philippe REVEL indique que les activités périscolaires sont en place et fonctionnent normalement. Une rencontre avec tous les intervenants bénévoles et professionnels aura lieu au mois de novembre.

➤ **Commission Urbanisme** :

Jacqueline ROSSI informe le Conseil que la Commission a visité le village avec l'architecte du CAUE dans le cadre du projet de rénovation du quartier de l'église, du Clos Montfalcon et de la Place de la Mutualité. Suite au compte-rendu de l'architecte le Conseil Municipal devra se positionner pour donner suite à ce projet.

➤ **Commission Logement** :

Les habitants des logements gérés par DYNACITE, situés Sous Bety quittent la commune, notamment en période hivernal, ce serait un problème de chauffage.

➤ **Commission Travaux** :

- 1) l'élagage des arbres dans les cours d'écoles est en cours.
- 2) Remise en état des guirlandes de Noël.
- 3) des réparations de fuites d'eau au niveau de la Place du Monument ont été effectuées.
- 4) le devis de marquage au sol a été accepté par la CCBS et les travaux seront réalisés au printemps.

➤ **Commission Fleurissement** :

- 1) Cette année la commune a été inscrite au concours départemental des Villages Fleuris.
- 2) Dix Viriolans ont participé au concours local. La remise des prix aura lieu lors de la cérémonie des vœux 2015. La commission remercie tous les participants.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Adeline DEBREUILLE signale des tags sous le pont SNCF, Route de Lyon. Le nettoyage sera effectué par les agents techniques.
- Jacqueline ROSSI annonce que les gravats déposés devant l'ancien Hôtel des Voyageurs ont été évacués par le propriétaire.
- Florent PAILLÉ signale un problème de gestion des ordures ménagères par les habitants de l'immeuble Les Cerisiers à Clairefontaine.
- La réunion des associations pour l'établissement du calendrier des fêtes 2015 aura lieu le vendredi 21 novembre 2014.
- Plusieurs conseillers signalent la présence de gravillons suite aux travaux d'entretien effectués sur la rue du Montet.

La séance est levée à 14h50.

■ CONSEIL MUNICIPAL 4 DECEMBRE 2014 – 20H30

Présents : Georges GERIN ; Christine BRUYAT ; Philippe REVEL ; Jacqueline ROSSI ; Gérard CHAPOT Dominique DE GRÉGORIO ; Henri DUCARRE ; Christelle DUCHATEAU ; Isabelle KOUDOUOVOH ; Adeline DEBREUILLE Maxime MALJOURNAL ; Liliane MASNADA ; Florent PAILLÉ ; Evelyne REY ; Yves WITKOWSKI.

Christelle DUCHATEAU et Isabelle KOUDOUOVOH : secrétaires de séance.

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2014

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Maire précise que la commission des finances s'est réunie pour étudier les dossiers de demande de subvention de chaque association (compte-rendu financier, budgets prévisionnels etc...).

Il présente le montant des subventions allouées.

Florent PAILLÉ demande si l'association AUSTIN COUNTRY est toujours en activité sur la commune.

Le Maire répond que la présidente de l'association a présenté un dossier et organisera en 2015 un loto et un thé dansant.

Association	Fonctionnement	Investissement	Exceptionnelle	Total
Anciens combattants	150 €		200€	350 €
Amicale Sportive	1 100 €			1 100 €
Ensemble Chorus	400 €		300€	700 €
Clé des Champs	150 €	250€		400 €
Club des Viriolans	150 €			150 €
Ecole de judo	1 600 €			1 600 €
Sou des Ecoles	2 600 €			2 600 €
Société de chasse St Hubert	250 €			250 €
Austin's Country	150 €			150 €
Arcovi	250 €			250 €
Amicale Bouliste	100 €			100 €
Astrée	300 €			300 €
La Roselière	150 €			150 €
Ravi	100€			100 €
Total	7 450 €	250 €	500 €	8 200 €

Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

3. CONVENTION POUR MISE A DISPOSITION DU SERVICE VOIRIE A LA CC BUGEY SUD

Le Maire rappelle que le personnel technique de la commune est mis à disposition de la CC Bugey Sud pour l'exercice de la compétence communautaire « création aménagement et entretien de la voirie ». Il précise que le personnel n'intervient que sur le territoire de la commune sous la responsabilité du Président de la CC Bugey Sud. Une compensation financière est versée à la commune par la CC Bugey Sud d'un montant de 36 000 € pour l'année 2014. La commune tient un registre qui mentionne toutes les interventions pour le compte de la CCBS.

Le Maire présente une convention précisant toutes les modalités de fonctionnement et de financement pour ces interventions.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

4. CONVENTION POUR MISSION D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE CAUE POUR OPERATION « CŒUR DE VILLAGE »

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une architecte du CAUE est venue sur la commune pour dresser un état des lieux en vue de l'aménagement de certains quartiers du village. Il rappelle que cette visite a déjà été évoquée au cours du précédent conseil.

Suite au rapport fourni, le CAUE propose à la commune une convention d'accompagnement.

Dans un premier temps, le CAUE réalisera un diagnostic de la situation (inventaire du patrimoine) puis un dossier de préconisations d'aménagement (liens des espaces publics, cheminements piétonniers etc...). La participation versée par la commune pour la première mission sera de 4 650 € pour une convention de un an ; le coût global étant de 8 100 € (la différence étant prise en charge par le CAUE).

Christine BRUYAT précise que le projet concernera dans un premier temps le quartier de l'église.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

5. TRAVAUX D'ISOLATION SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

Le Maire présente 4 devis de l'entreprise LANGUEDOC ISOLATION qui propose des travaux d'isolation sur les bâtiments communaux. Tous les travaux réalisés bénéficient d'une participation financière de la part de l'entreprise TOTAL MARKETING SERVICE (TMS) dans le cadre de son plan d'action énergie.

Immeuble « la Résidence » :

Isolation du plancher : 3 260 € HT avec une contribution de Total Marketing Service (TMS) de 1482€.

Isolation des murs du garage : 1 379.40 € HT avec une contribution de TMS de 511.50 €.

Isolation des combles : 1 627.50 € HT avec une contribution de TMS de 1 197 €

Pour ces 3 devis, reste à la charge de la commune la différence entre le coût HT et la contribution de TMS ainsi que la TVA.

Un devis en attente : remplacement des huisseries et des volets dans les appartements.

Ecole des Pelands :

Isolation des combles : 2 394 € HT avec une contribution de TMS de 2 394 €. Reste à la charge de la commune uniquement la TVA.

Gérard CHAPOT précise que l'isolation des bâtiments est une obligation.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

6. REMPLACEMENT DU DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE

Le Maire informe le Conseil Municipal que le défibrillateur cardiaque installé dans un coffret sur le mur de la mairie depuis 6 ans ne fonctionne plus suite à l'usure complète de la batterie qui aurait dû être changée en début d'année. Il s'avère que l'entreprise ayant fourni l'appareil n'existe plus depuis mars 2014 et il est impossible actuellement de trouver des accessoires de rechange correspondant.

Le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour remplacer le défibrillateur.

Après discussion, les membres du Conseil donnent leur accord à l'unanimité pour l'acquisition d'un défibrillateur automatique.

Le Maire présente un devis de la société MEDELYS Santé qui propose un appareil SCHILLER pour un montant entre 1 500 € HT et 2 000 € HT suivant les options choisies.

Il explique que la sénatrice, Mme GOY CHAVENT propose de participer à cette acquisition à l'aide de son enveloppe parlementaire à hauteur de 50% du montant HT.

Le Conseil Municipal charge le Maire du dossier de demande d'aide pour l'achat de l'appareil.

Accord du Conseil à l'unanimité.

7. BUREAU DE POSTE

Le Maire rappelle que depuis le 5 novembre 2014, le bureau de Poste de VIRIEU LE GRAND est ouvert 15 heures par semaine (les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h à 12h).

Suite à une réunion publique organisée le 25 octobre 2014 au cours de laquelle la population a pu exprimer ses craintes, et après la rencontre des élus avec les dirigeants de la Poste, le Maire propose au Conseil Municipal les solutions quant à l'avenir du bureau de Poste :

- La création d'une agence postale communale,
- La création d'un point Poste chez un commerçant,

Maintien des horaires d'ouverture actuels avec le risque de fermeture définitive du bureau de Poste dans les années à venir.

Après discussion, les membres du Conseil municipal décident de mettre en place une commission communale qui travaillera pendant 6 mois afin d'étudier toutes les possibilités. Cette commission sera composée de Christine BRUYAT, Philippe REVEL, Gérard CHAPOT et Yves WITKOWSKI.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

8. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1- Le Maire propose le renouvellement du contrat CNP, assurance du personnel, concernant le remboursement des indemnités maladie et accidents du travail des agents affiliés à la CNRACL.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

2- Le Maire remercie Maxime MALJOURNAL et Dominique DE GREGORIO pour leur travail de réparation des guirlandes lumineuses défilantes pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Il remercie aussi Dominique DE GREGORIO pour l'aménagement du rond-point.

3- Le mercredi 10 décembre, le tournage d'un film national « Cow Boys » se déroulera dans notre commune, en particulier sur le quai de la gare et sur la terrasse et l'intérieur du bar PMU. Le Maire, Dominique DE GREGORIO et Henri DUCARRE ont rencontré le régisseur du film afin d'organiser le stationnement et la circulation durant le tournage.

La décoration du sapin devant le bar PMU par les enfants des écoles prévue le 5 décembre est reportée au 12 décembre afin de ne pas nuire au décor naturel du film.

4- Florent PAILLE rappelle la présence d'une voiture abandonnée route d'Hauteville. Le Maire l'informe que la procédure d'enlèvement est en cours.

La séance est levée à 21h10.

■ CONSEIL MUNICIPAL 7 MARS 2015 – 11H

Présents : Georges GERIN ; Christine BRUYAT ; Philippe REVEL ; Jacqueline ROSSI ; Gérard CHAPOT ; Adeline DEBREUILLE ; Dominique DE GRÉGORIO ; Henri DUCARRE ; Christelle DUCHATEAU ; Isabelle KOUDOUVOH ; Liliane MASNADA ; Florent PAILLÉ ; Evelyne REY ; Yves WITKOWSKI.

Absent excusé : Maxime MALJOURNAL (procuration à Christine BRUYAT)

Adeline DEBREUILLE et Christine BRUYAT ont été nommées secrétaires de séance.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2015

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. TRAVAUX SIEA

Le Maire présente les devis du SIEA pour l'année 2015 et précise que les devis ont été étudiés en commission des travaux:

- mise en sécurité et modernisation de l'éclairage public du chemin du stade pour un montant de 11 500€ TTC à la charge de la commune.
- mise en souterrain du réseau basse tension et télécommunication de la rue du Cotter (partie 2) pour un montant respectif de 87433€ TTC et 12000€ TTC. Il rappelle que la partie 1 a été effectuée en 2014.
- mise en souterrain du réseau basse tension et télécommunication du quartier de la Moutarde pour un montant respectif de 71667€ TTC et 10000€ TTC.
- Le Maire rappelle que le SIEA subventionne une partie des travaux et que la TVA sera récupérée et donc à déduire des montants ci-dessus.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité pour l'ensemble des travaux.

3. TRAVAUX DE VOIRIE

Le Maire rappelle que la compétence voirie est exercée par la Communauté de Communes Bugéy Sud et qu'à cet effet, elle prend en charge les travaux à effectuer sur les voies communales classées.

Il présente les devis :

- mise en accessibilité des commerces pour les personnes à mobilité réduite, de la cabine téléphonique jusqu'à l'ancien office du tourisme pour un montant de 45617,57€ TTC.
- mise en accessibilité devant le bar PMU pour les personnes à mobilité réduite pour un montant de 7759,37€ TTC.
- reprise de trottoir de la mairie à la rue du Cotter pour un montant de 72435,16€ TTC.
- reprise de la chaussée en enrobé rue de la Tannerie pour un montant de 43943,95€ TTC
- reprise de la chaussée en enrobé et modification du carrefour rue de la Rotonde pour un montant de 89817,94€ TTC.

Après avis de la commission travaux, le Conseil Municipal donne un accord de principe et décide de ne pas demander la reprise de trottoir de la mairie à la rue du Cotter ; ce dossier sera revu plus tard conjointement à l'enfouissement des réseaux en partenariat avec le SIEA et au réaménagement global de la chaussée.

4. TRAVAUX APPARTEMENTS COMMUNAUX

Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient d'effectuer divers travaux d'entretien sur les appartements communaux et présente les devis :

- appartement loué à Mr et Mme PUTHOD-CADIN. Un devis de l'entreprise FB CHARPENTE pour la remise en état de la toiture pour un montant de 6530,72€ TTC et un devis de l'entreprise MUR PROTECH établi en janvier 2014 qui est en attente de réactualisation par l'entreprise pour un montant de 5816€.
- appartement loué à M. GIANINO. Un devis de l'entreprise GUSMEROLI pour la reprise de plâtrerie et peinture pour un montant de 7834,79€ TTC et un devis de l'entreprise BURDINAT pour la remise aux normes électriques pour un montant de 887,70€ TTC.
- 6 appartements de la Résidence. Un devis de l'entreprise BURDINAT pour la remise aux normes électriques pour un montant de 6664€ TTC.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

5. TRAVAUX ONF

Le Maire présente le plan des travaux proposés par l'ONF dans la forêt communale :

- Travaux de maintenance pour un montant de 760€ HT.
- Travaux sylvicoles subventionnés pour un montant de 4550€ HT

Il propose également un devis de 241,20€ TTC de l'entreprise AGRIDEFIS pour l'élagage de certains chemins communaux peu accessibles par les employés communaux.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour l'ensemble des travaux.

6. AIRE DE JEUX CLOS MONTFALCON

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un jeu de l'aire du Clos Montfalcon était détérioré et qu'à cet effet, pour des raisons de sécurité, il avait été démonté.

Il propose le remplacement de ce jeu et présente un devis de l'entreprise DIVERS CITE SERVICES avec 2 solutions :

- solution 1 : une structure à grimper (parcours d'équilibre) pour un montant de 6907€ HT.
- solution 2 : un nouveau jeu (arbre au nid perché) pour un montant de 6959€ HT.

La commission propose de retenir le jeu n°1.

Accord du Conseil à l'unanimité pour retenir la solution 1.

7. ACHATS DE MATERIELS ET DE VEHICULES

Le Maire rappelle qu'un audit du matériel technique a été fait par les commissions travaux et gestion du matériel technique. Après étude, en association avec la commission finances, il a été décidé de ne pas changer les tracteurs.

Le Maire explique qu'il est cependant nécessaire d'acheter une épareuse et un gyro-broyeur à atteler aux tracteurs afin d'effectuer les opérations d'élagage et de broyage dans les chemins communaux. Des devis précis seront présentés à la commission finances pour l'établissement du budget primitif.

Il présente également les devis de l'entreprise BELMONDY et de l'entreprise RENAULT pour l'achat d'un camion benne Ampiroll et d'un fourgon Dacia Dokker. Le Conseil décide de retenir la proposition de l'entreprise BELMONDY pour un montant de 44 640€ TTC pour le camion et 11 640€ TTC pour le fourgon. Les montants seront inscrits au budget primitif 2015.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

8. CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION L'ASTREE

Christine BRUYAT rappelle qu'un des engagements de notre liste lors de la campagne des municipales était la mise en valeur du patrimoine. C'est donc tout naturellement et avec plaisir, qu'à l'initiative de l'Astrée, nous allons réaliser 7 panneaux d'une signalétique patrimoniale. Elle présente le devis retenu de l'entreprise PIC-BOIS pour un montant de 3977,23€ TTC à la charge de la commune et 2554,13€ TTC à la charge de l'Astrée. Elle précise que les maquettes, textes, matériaux et emplacements des panneaux seront établis en concertation avec l'Astrée. La commune sera propriétaire de cette signalétique et en assurera l'entretien et la durabilité.

Une convention de partenariat formalisera cet engagement.

Elle remercie la Présidente de l'association, Monique CLOUP et les membres de l'Astrée pour leur implication humaine et financière dans la mise en valeur de notre patrimoine local, et se félicite, au nom de la commune, de ce partenariat. L'inauguration devrait avoir lieu fin juillet 2015.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

9. PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LA SARL GUILLEN-PACAUD

Le Maire demande le retrait de ce point de l'ordre du jour et le report à un prochain conseil municipal car suite à un récent courrier les termes du protocole doivent être rectifiés.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

10. SUBVENTIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS

Le Maire présente une demande de subvention exceptionnelle du Président de l'Association des Anciens Combattants de Virieu le Grand pour l'organisation du Congrès Départemental de l'Union Fédérale du 24/04/2015 à l'Intégral de Belley, en partenariat avec l'association de Belley. Il propose une subvention de 150€.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

11. ACHAT DE TERRAIN AU SALOIR DE VIRIEU LE GRAND

Le Maire rappelle les travaux de renforcement du réseau d'eau et du réseau électrique du quartier de Mussignin. Il explique que le transformateur électrique nécessaire doit être installé sur le parking devant les réserves incendie. Après avoir rencontré le Directeur de l'établissement le SALOIR, celui-ci propose à la commune d'acheter le parking ainsi que le terrain sur lequel se trouve les réserves incendie soit environ 1036m². Le prix proposé serait de l'ordre de 4€ le m² (à rediscuter) et il est nécessaire de contacter un géomètre afin de borner cette parcelle.

Accord de principe du Conseil Municipal à l'unanimité.

12. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS.

➤ **Commission Fleurissement :**

- la commission s'est réunie le 18/02/2015.
- le fleuriste sera le même que l'année précédente.
- quelques modifications seront apportées mais le fleurissement restera dans le même esprit que l'année 2014.
- le fleurissement communal aura lieu le 24/05/2015.
- la Municipalité invite toutes les personnes volontaires à se joindre à elle pour fleurir le village.

➤ **Commission Travaux :**

- la mise en place des compteurs de sectorisation afin de détecter les fuites d'eau est terminée.
- l'entreprise SODEVAL fera une présentation aux élus du fonctionnement de ce dispositif le 20/03/2015 à 17h.
- le surpresseur du réservoir de Saint Martin est installé, en attente de l'alimentation électrique de celui-ci.

➤ **Commission Communication :**

- Virieu Infos : le bulletin municipal sortira fin mars et ensuite chaque fin de trimestre calendaire.
- le site Internet en ligne est actualisé régulièrement.
- la vogue annuelle aura lieu le week-end du 16 et 17/05/2015 et débutera peut-être dès le jeudi 14/05 (Ascension).
- les réunions de quartiers vont reprendre au printemps.

➤ **Commission spéciale sur le devenir du bureau de Poste :**

La commission spécifique mise en place en fin d'année 2014, composée de quatre élus et du maire étudie les diverses possibilités proposées par la Poste (Agence Postale Communale, Point Relais Commerce Poste...). Des récentes rencontres ont eu lieu avec les responsables de la Direction de Chambéry et de la Banque Postale suivies de courrier. Les élus attendent une réponse de ces derniers quant à la garantie de maintien du DAB (distributeur automatique de billets) primordial à l'activité économique de la commune et à ses habitants.

Christine BRUYAT précise que quelle que soit la solution retenue, la commune souhaite obtenir des garanties préalables à ce sujet.

La commission poursuit son travail et ses visites, et tiendra informée les élus et la population (via Virieu Infos et le site de la commune) des suites de ses démarches.

➤ **Commission Scolaire :**

- la commune souhaite reconduire les temps d'activités périscolaires pour l'année 2015/2016 compte tenu de leur succès.
- Tous les intervenants vont être recontactés ainsi que d'éventuels nouveaux.
- La commune est en discussion avec les communes des alentours afin d'essayer de mutualiser les moyens et mettre en place un projet commun.

➤ **Commission Urbanisme :**

- des représentants du CAUE se sont déplacés afin de visiter le village.
- le quartier de l'église est prioritaire et la commune est dans l'attente d'une proposition d'aménagement dans le cadre de l'opération « Cœur de villages ».

➤ **Commission Logement :**

- les détecteurs de fumée ont été installés dans tous les logements communaux.

13. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- 1- L'amicale bouliste souhaiterait une prise en charge des frais d'électricité de leur local. Le Maire demande à étudier leurs comptes. Il propose une subvention exceptionnelle de 180€ pour 2015, pour la prise en charge de l'électricité du local.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

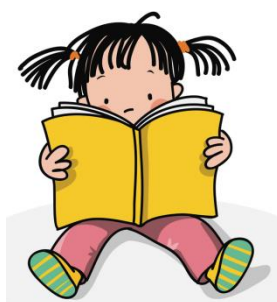
- 2- Yves WITKOWSKI et Christelle DUCHATEAU indiquent que l'association Tennis Club Virieu le Grand est créée et qu'une première réunion aura lieu cet après-midi en mairie.
- 3- Yves WITKOWSKI a été nommé représentant local de l'APPMA à la Fédération Départementale de Pêche et une visite de la rivière a été effectuée avec comme conclusion que Virieu le Grand possède une rivière magnifique. Il est envisagé de faire un film sur celle-ci. Il précise que l'APPMA prend en charge l'entretien des berges.

La séance est levée à 12h.

3- NOTRE ECOLE

■ TOUJOURS PLEIN D'ACTIVITES ...

L'auteur Serge BAL est venu présenter son nouveau livre.



Décoration des arbres de VIRIEU LE GRAND pour Noël.



Projection d'un film sur le thème de Noël « le Pôle Express ».



Accueil du Père-Noël ...
qui a apporté des
cadeaux



Une belle Chorale
pour le Père-Noël
et toutes les
familles !

Et le Sou des Ecoles a offert un bon goûter !...

Miam ...
Miam ...



4- FLEURISSEMENT ET URBANISME

■ COMMISSION FLEURISSEMENT

L'année 2014 a fini de s'écouler avec l'arrivée de Noël et son cortège de guirlandes lumineuses, ses décorations particulières, les suspensions des enfants de nos écoles. Notre village avait revêtu son costume de fêtes.

Au revoir 2014, bonjour 2015

Taille et nettoyage ont été effectués sur les arbres et haies de nos places, écoles, ainsi qu'au parc Montfalcon,

Concours de fleurissement :

Le concours de fleurissement 2014 s'est achevé le 10 janvier dernier avec la remise des récompenses lors de la cérémonie des vœux de la municipalité.

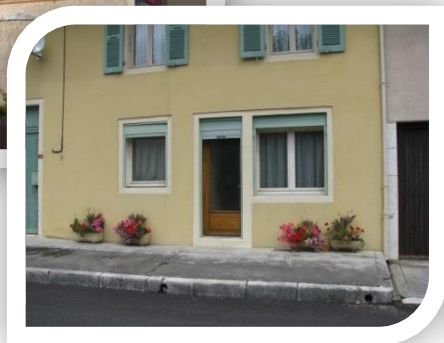
Vous pouvez d'ailleurs retrouver ces photos sur le site internet de la commune à la rubrique « Fleurissement ».



La lauréate du concours 2014 est **Madame Ginette Thévenon**.

La commission fleurissement remercie les participants de ce concours 2014 et **ils seront tous récompensés par un bon pour 6 plants à choisir lors du fleurissement 2015**





Bienvenue au concours de 2015, ouvert à toutes et tous et qui nous permettra d'avoir un si joli village.

Le printemps est à notre porte.

La commission fleurissement s'est réunie pour préparer cette nouvelle campagne.

Merci aux bénévoles et à l'équipe technique pour leur participation en 2014.

Cette année le fleurissement aura lieu le 23 Mai 2015 et nous souhaitons, une fois encore, passer une agréable journée en compagnie des volontaires qui voudront bien se joindre à nous.

Chaque quartier aura un thème, le Murat, la rue du Montet, le centre du village, le quartier de l'église, le rond-point avec ses suspensions (l'image de notre village), le monument aux morts (le passé de nos anciens).

Nous réfléchissons pour mettre quelques jardinières sur d'autres sites afin d'apporter un peu de gaieté à l'ensemble du village.

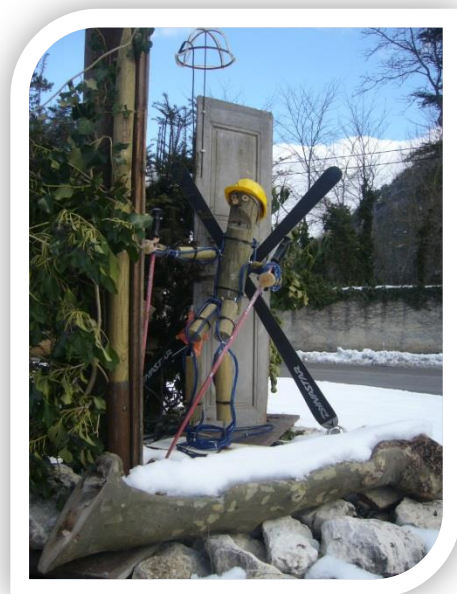
La commission fleurissement

Au rond-point :

Le rond-point continue sa transformation. Et après le départ du pêcheur sont arrivés, avec l'hiver, deux nouveaux personnages plus en rapport avec la saison : le Bonhomme de Neige et le skieur !



Un grand
merci à
Dominique
DE
GRÉGORIO
pour cette
animation
changeante
et toujours
surprenante !



5- VIE ASSOCIATIVE

■ REUNION POUR LE CALENDRIER DES FETES 2015

L'établissement du calendrier des fêtes 2015 a eu lieu en mairie le Vendredi 21 Novembre à 18h30 avec l'ensemble des associations de notre village.

Vous pouvez retrouver ce calendrier en version téléchargeable et en intégralité sur le site Internet de la commune rubrique « Les Animations ».

LES ANIMATIONS

Calendrier des manifestations 2015

CALENDRIER ASSOCIATIONS VIRIEU LE GRAND 2015						
Janvier 2015						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10 Fête de la Municipalité 18h Salon des Villes	11
12	13	14	15	16	17	18 Jubilé Salon - 18h Salon des Villes
19	20	21	22	23	24 Soirée de Musique - 18h - Place de l'Église (par 18h)	25
26	27	28	29	30	31	

[Télécharger le calendrier de l'année complète](#)

■ ANCIENS COMBATTANTS



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DU CANTON DE VIRIEU LE GRAND

L'année 2014 s'est terminée par une série de vœux émis et que chacun voudrait voir se concrétiser. C'est mon souhait le plus sincère. Pourtant il nous faut être réaliste, nous anciens combattants et, pour envisager l'avenir, il faut parfois regarder dans le rétroviseur. Nous constatons des anciens combattants d'Afrique du Nord qui vivent aujourd'hui avec des moyens en dessous du seuil de pauvreté. Il faudra leur étendre le bénéfice de l'aide différentielle de solidarité. L'inflation a érodé le pouvoir d'achat des pensions. Des promesses ont été faites en matière de bonification de campagnes, en passe d'être entérinées par la création d'un groupe de travail. Il faut donner les moyens à ceux qui se sont battus pour LA FRANCE, de vivre dans des conditions acceptables. N'oublions pas que la Guerre d'Algérie a entraîné la mort de 30.000 soldats dont une majorité d'appelés et 350.000 blessés dont certains avec des incapacités physiques, à vie.

Je voudrais, à présent, vous présenter le programme de ce que sera pour notre Association, les activités et projets en cours pour 2015. En plus des différentes cérémonies Nationales et locales, viendront s'ajouter notre Assemblée Générale qui se déroulera courant Avril à Flaxieu (n'oublions

pas que nous sommes une Association cantonale et que de ce fait, nous nous déplaçons, chaque année, dans une commune différente) puis le Congrès Départemental dont l'organisation a été confiée conjointement à notre Association et à celle de Belley. Il se déroulera le Vendredi 24 Avril à l'Intégral de Belley. Ce sont 350 à 400 personnes qui se déplacent à cette occasion et il était indispensable de disposer de structures d'accueil en conséquence. J'aurai tant souhaité que nous puissions l'organiser à Virieu le Grand. Certaines phases de l'organisation ont été réalisées et nous poursuivons notre action jusqu'à la concrétisation de ce projet. Je terminerai en remerciant nos adhérents bénévoles et encore valides qui aiment la vie de notre Association. Dans la mesure de mes possibilités je répondrai à leurs attentes.

Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Canton de Virieu le Grand
1 Place Honoré D'Urfé 01510 VIRIEU LE GRAND
N° Préfecture : w011001165 N° Siren : 53524239000016

Tél. : 04 79 87 41 36 Adresse Mail : ordasancienscombattants@wanadoo.fr

■ ASSOCIATION CHORUS

Petit rappel sur le festival de chorales du mois de novembre :

Pour nous cette fin d'année 2014 fut un véritable succès.

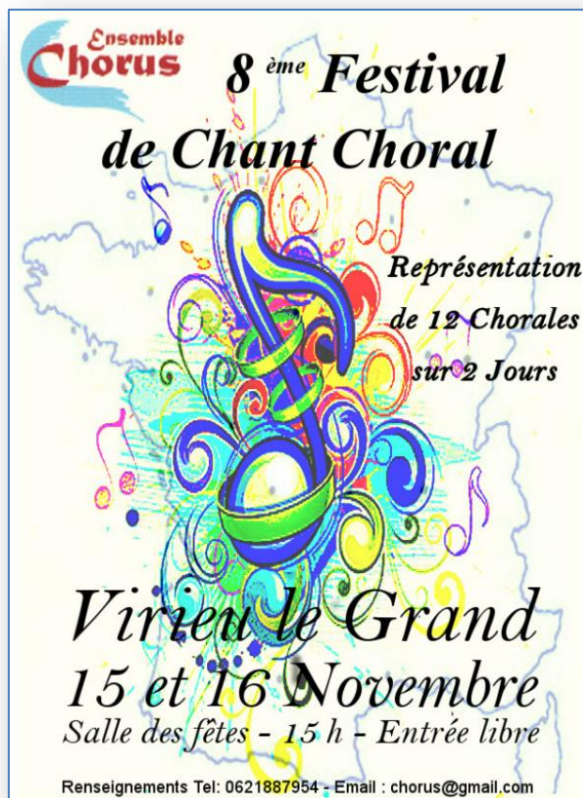
Des groupes de choristes qui sont venus enchantés, un public nombreux ... et tout ceci dans la bonne humeur.

Je tiens à remercier non seulement les personnes qui se sont déplacées afin de venir écouter ces voix magnifiques, mais aussi tous les choristes ainsi que tous les bénévoles qui sont venus nous aider.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations 2015.

La présidente

Annick Harang



■ ASSOCIATION « SOUS LES LAUZES »

Après une année d'existence, la toute jeune association a tenu sa première assemblée générale le vendredi 14 novembre à ROSSILLON. Une vingtaine de personnes intéressées par le patrimoine avait répondu à l'invitation.

Le trésorier Jean BILLET présente le rapport financier de l'exercice écoulé dont les recettes s'établissent à 200 euros d'adhésions et 694 euros de subventions. Suite aux demandes de subventions, 9 communes sur 13 ont participé financièrement.

Le 7 mai à Contrevoz : création des commissions et désignation des coordonnateurs

- 1 - Finances : Jean Billet et Pierre Fresso
- 2 - Bulletin de l'association, actualisation du pré-inventaire : Patrice Touchet, Nicole-Claude Meschin
- 3 - Passé des 13 villages: Georges Bouvier
- 4 - École d'autrefois : Marie-Ange Baron et Serge Bal.



Le 7 septembre, l'association a participé au Forum des Associations de Virieu-le-Grand, démarche très positive, nombreux contacts.



Site internet : La création d'un site dédié à l'association SOUS LES LAUZES est à la charge de Pierre Fresso.

Il regroupera l'évocation du but de l'association, mais aussi son actualité, le calendrier des événements à venir, les documents patrimoniaux, les comptes rendus des réunions, le journal, les associations amies.

Le site sousleslauzes.fr.gd sera évolutif.

De gauche à droite : Marie-Ange Baron, Jean Billet, Georges Bouvier, Patrice Touchet, Pierre Fresso

Pré inventaire : Il pourrait être mis à jour dans le site en insérant au fil du temps un thème sur les 13 communes (présentation générale, les églises,....)

Mémoire vivante : Les personnes les plus âgées susceptibles d'être interviewées prochainement sont recensées sur plusieurs communes. Pour ce faire, l'acquisition d'un dictaphone semble impérative.

Mme Miguet d'Armix, Mme Laplace, Mme Bouvet, Mme Boutte de Virieu, M Joud (ancien commerçant ambulancier), M Meynier de Contrevoz, Mme Miraillet, Mme Jacquemet de Cheignieu la Balme.

Marie Ange propose de ressortir la documentation qui avait été éditée pour les 150 ans de la création de la commune de Cheignieu la Balme (Cheignieu et La Balme étaient deux hameaux de Contrevoz).

L'école autrefois : Un recensement de tous les matériels, documents pédagogiques, mobiliers,.... doit avoir lieu dans les 13 communes en vue de créer une école au moins le temps d'un été par exemple.

Participation au Forum des métiers à Belley : L'éventualité de la participation de SOUS LES LAUZES aux journées de promotion du Bugey au printemps prochain (conjointement avec LE DREFFIA) est envisagée. Marie Ange propose de retrouver les tableaux peints (un par commune) il y a quelques années à l'initiative du Pays du Bugey, la plupart représentant des maisons et paysages typiques où la pierre est présente. Ces tableaux pourraient constituer une sorte de fresque présentée au stand.

Local intercommunal : Nécessité de disposer d'un local pour réunions, expositions temporaires ... Le sujet a été abordé auprès de M Saurel, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du patrimoine » à la communauté de communes Bugey Sud.

Réflexions diverses : Organiser des rallyes surprise sur le territoire comprenant des questionnements divers (orientation, géographie, histoire, étape jeux...).

■ VIRIEU ANIMATIONS

Les Randonnées pédestres :

Dans le bulletin du mois de Juillet 2014 ont été abordées les conditions de cette pratique. Pour rappel cette activité est totalement GRATUITE et réalisée dans le strict BENEVOLAT. Il semble tout d'abord important de rappeler que la marche à pied permet d'entretenir son système cardiovasculaire et de tonifier son corps en douceur. Pratiquée régulièrement, elle permet de purifier son organisme et d'évacuer le stress. La pratique de la marche à pied est d'ailleurs qualifiée par les chercheurs comme l'exercice idéal. Toute personne, quel que soit son niveau, peut nous rejoindre. C'est l'occasion de faire de nouvelles rencontres et de créer ainsi du lien social.



Nous pouvons dire, sans prétention aucune, que nous sommes victimes de notre succès. Il suffit de prendre connaissance des chiffres pour l'année 2014. Période du 12 Février au 31 Décembre : 94 randonnées réalisées – 1103 participations – 1034 Km parcourus. A ces chiffres viennent s'ajouter 2 accompagnements de randonnées au profit de l'école SOREMONT : le 21 Mars, après-midi, 42 enfants avec 3 cadres de l'Education Nationale, 1 parent d'élève et 6 accompagnateurs soit un effectif de 52. Le 3 Juillet randonnée pique-nique de la journée, 43 enfants, 3 cadres de l'Education Nationale, 3 parents d'élèves, 4 accompagnateurs et 11 randonneuses soit un effectif de 64 participants.

A la lecture de ces chiffres vous pouvez imaginer la motivation et l'implication de toute cette équipe d'accompagnateurs dont la compétence et la connaissance du terrain ne peuvent être mises en doute. Pour plus de renseignements : virieuanimations@gmail.com

Fête de la Musique

Organisée au pied levé en 2014, ce fut, pour une première, une belle réussite. Il a suffi de prendre connaissance des échos médiatiques et de l'article paru dans le bulletin municipal du mois de Juillet 2014, pour s'en convaincre.



Pour 2015, elle a été fixée au samedi 20 Juin. L'organisation sera toute autre. Sans doute quelques surprises que nous réserve notre organisateur et c'est volontairement que nous ne rentrerons pas dans le détail. Nous lui laisserons cette initiative mais sommes convaincus que les Viriolans seront encore plus nombreux que lors de la précédente édition.

Musiciennes, musiciens, chanteuses, chanteurs, si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à contacter Virieu Animations pour de plus amples renseignements : virieuanimations@gmail.com

■ LA CLEF DES CHAMPS

La Bibliothèque "La Clef des Champs" est ouverte **tous les mardis de 16h30 à 18h30** route de Lyon.

Toute l'équipe des bénévoles sera heureuse de vous accueillir.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents à l'occasion de cette nouvelle rentrée.

Nous vous convions aussi à une
« Conférence sur les plantes »
présentée par Evelyne LEJEUNE

Le vendredi 10 avril à 20h
Salle de la Mairie

Une équipe très efficace
encouragée par des
membres du conseil municipal



■ ASV - FOOT

CHAMPIONNAT 3EME DIVISION POULE B - CALENDRIER ASV FOOT - SAISON 2014-2015

Dimanche 15 mars 2014 – 15h	
VIRIEU	CHAZEY-BONS
Dimanche 22 mars 2014 – 15h	
ST DENIS AMBUT 2	VIRIEU
Dimanche 29 mars 2014 – 15h	
DOMPIERRE	VIRIEU
Dimanche 12 avril 2014 – 13h	
BELLEY CS 2	VIRIEU
Dimanche 19 avril 2014 – 15h	
VAUX EN BUGEY 2	VIRIEU
Dimanche 26 avril 2014 – 15h	
VIRIEU	PEYRIEU
Dimanche 10 mai 2014 – 15h	
VIRIEU	AMBRONAY ST JEAN 2
Dimanche 17 mai 2014 – 15h	
BAS BUGEY RHONE	VIRIEU



■ TENNIS CLUB



A Virieu le Tennis c'est reparti !

Venez frapper la balle au Tennis Club VIRIEU LE GRAND, site agréable où 2 courts de tennis découverts et un mur sont à votre disposition 7j/7 de 8h00 à 22h00 pendant la période estivale (du début des vacances de Pâques jusqu'à l'arrivée de l'hiver).

Location des courts :

- 1 heure à 5€.
- forfait estival 30€ ... et pour les moins de 18 ans seulement 15€.
- forfait famille (4) 50€.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 06.87.59.18.71.

A vous de jouer.

■ CCAS

Le repas en l'honneur de nos aînés s'est déroulé le dimanche 15 février 2015, à la salle des fêtes. Après l'apéritif concert offert par la municipalité avec la participation de l'Arène, tous les invités ont eu le bonheur d'accueillir notre centenaire Mme FRASSON, et le doyen Mr Gratien MORNIEUX (96 ans) devant un repas préparé par Lionel et Nathalie du restaurant L'Art et la Manière.

L'ensemble CHORUS nous a régalés pendant le dessert.

Hervé a émerveillé l'assistance avec ses tours de magie, Rosette a enchanté cette après-midi avec son répertoire coloré sur des airs jazzy et latino, René ne s'est pas fait prier pour pousser la chansonnette.

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé à cette journée, par leur présence, leur aide et leur bonne humeur.

Rendez-vous l'année prochaine !



Monsieur MORNIEUX



Madame FRASSON

6- ESPACE COMMERCES ET ARTISANS

Commerçants, artisans de Virieu cet espace vous est réservé.

Vous pouvez nous contacter (mairie@virieulegrand.fr) pour faire passer toute communication que vous jugerez utile à votre activité.

Que ce soit :

- pour vos horaires d'ouverture
- dates d'ouverture / de fermeture
- une annonce pour une promotion
- une annonce pour une opération commerciale particulière
- un chantier que vous souhaitez présenter
- une présentation de site Internet / Facebook
- ... quelle que soit l'information que vous souhaitez faire passer, cet espace vous est dédié alors profitez-en !

■ CECILE LANDIVIER

Soin découverte E.M.C.
Réflexologie intégrale



*A l'occasion de son installation
à Virieu-Le-Grand
Cécile Landivier vous propose*

Un Soin de Réflexologie intégrale
« Eveil de la Mémoire Corporelle »

35 €*

Offre valable jusqu'au 30/06/15 sur présentation de ce bon,
* tarif habituel E.M.C. 40 €.

Sur rendez-vous ! Tél : 06 86 31 33 82

Ces deux techniques se pratiquent en étant assis sur une chaise, au travers des vêtements. Accessible à tous, enfants et adultes. Je vous reçois exclusivement sur rendez-vous.

Tél : 06 86 31 33 82

La pratique de la réflexothérapie ne peut être en aucun cas assimilée à des soins médicaux ou de kinésithérapie, mais à une technique de bien être par la relaxation physique et la détente libératrice de stress.

(Loi du 30.04.1946, décret 60669 de l'article L.489 et de l'arrêté du 8.10.1996)

Cécile Landivier vient de s'installer comme praticienne en Réflexologie intégrale EMC et Amma assis, à Virieu Le Grand, à côté du Salon de coiffure.

Fusion de plusieurs techniques, la réflexologie EMC permet de stimuler les fonctions de l'organisme afin d'amener l'équilibre au niveau physique, mental et émotionnel. Elle s'effectue par de légères « pressions/relâches » sur les zones réflexes du corps (en commençant par les pieds, les jambes, les mains, les bras, les clavicules, les oreilles, la tête et le dos). Profitez de l'offre de soin découverte !

Je vous propose également un moment de détente de Amma-assis, art traditionnel japonais d'accupression, consistant en une série de katas précis : pressions, pétrissages et balayage du dos, de la nuque, de la tête, des épaules, des bras et des mains. Procure vitalité et sensation de bien-être.

Une méthode naturelle
Apaise
Libère les tensions
Permet de retrouver un équilibre
Émotionnel, Mental et Corporel



Fusion de plusieurs techniques :
réflexologie, acupression...
La réflexologie E.M.C s'appuie sur les principes de la méthode Canadienne de Denis Leveillé:
Par des pressions manuelles rythmées d' « appui-relâche » sur les zones réflexes de tout le corps, cette technique va stimuler l'ensemble des fonctions de l'organisme afin de retrouver l'équilibre:
Emotionnel, mental et corporel.

Cette méthode se pratique assis, habillé, en tenue confortable s'adresse à TOUS, enfant, adulte.
Les soins proposés ne s'apparentent ni ne se substituent à aucun acte de kinésithérapie ou traitement médical.

Cécile Landivier, praticienne diplômée en E-M-C
29 rue de La Gare 01510 Virieu-Le-Grand (A côté du Salon de Coiffure)
Tél : 06 86 31 33 82 cecileldv@free.fr
N°SIRET en cours

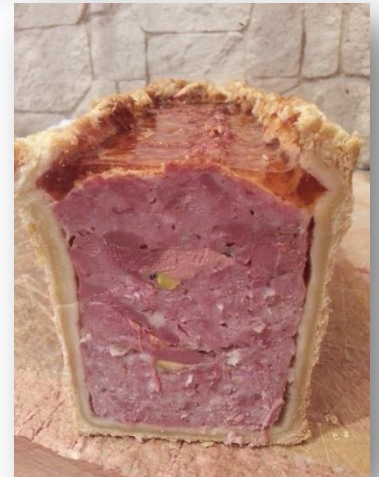
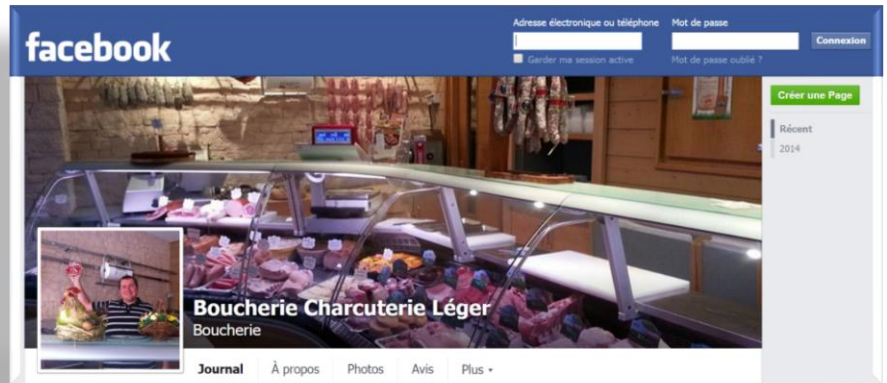
P.A.O. P.Duizent tel: 04 79 87 82 47.
Ne pas jeter sur la voie publique.

BOUCHERIE LEGER

Bonjour,

Pour cette nouvelle année, nous vous proposons de nouveaux produits, réalisés par nos soins :

- Terrine de couenne
- Saucisson sec maison
- Escargot maison
- Aspic saumon et crevette
- Bouchée à la reine nature, fruits de mer et ris de veau
- Coquilles St jacques
- Foie gras
- Confit de foie porc
- Boudin noir
- Terrine de poulet
- Fromage de tête
- Jambon blanc maison
- Rillettes de porc
- Pâté croute maison
- Prochainement andouillettes maison



Nous sommes partenaires avec les viandes étoilées dans le but de promouvoir la boucherie traditionnelle et la qualité de nos viandes.

Avec l'aide des viandes étoilées vous pouvez voter pour votre boucherie de Virieu-le-grand ce qui nous permettra de recevoir une distinction pour notre qualité de viande.

<http://www.lesviandesetoilees.com/boucheries/boucherie-leger-arnaud-leger>.



Depuis peu nous vous proposons de la Génisse Limousine de qualité supérieure label rouge, ainsi que des agneaux louis d'or, nés, élevés et abattus en France.

Nous vous proposons du porc né, élevé et abattu dans le Périgord.

Pour finir toute notre équipe vous dit à toutes et tous : « à bientôt !



■ GAELE BADOY - OSTÉOPATHE ANIMAL

Qui suis-je ?

Gaëlle Badoy : 35 ans, demeurant à Virieu le grand.

Je travaille dans le domaine canin depuis 10 ans d'abord animalier en S.P.A puis en élevage.

Diplômée Ostéopathe canin et félin depuis fin 2014 - Ecole Normande Supérieure d'Ostéopathie Animal (ENSOA).

Qu'est-ce que l'ostéopathie animal ?

C'est un ensemble de techniques manuelles qui s'appuient sur une parfaite connaissance de l'anatomie et de la biomécanique ayant pour but de libérer les blocages articulaires.

La finalité de l'ostéopathie est de libérer toutes les tensions qui pèsent sur le corps de l'animal et viennent perturber son bon fonctionnement. Le but sera de retrouver une bonne locomotion, un bon fonctionnement viscéral, résoudre des problèmes de comportement, de défense au travail, etc ...



Quand et pourquoi consulter ?

Il est recommandé de consulter un ostéopathe au moins une fois par an, de façon préventive, pour contrôle.

Mais dans certains cas, comme la compétition, l'élevage, les suites d'une opération, il peut être utile de consulter plus souvent.

Pour quel chien ?

Pour tous les chiens, du plus jeune au plus âgé, du plus petit au plus grand, du chien de compagnie au chien de travail en passant par les sportifs. L'ostéopathie permet d'accompagner le chien tout au long de sa vie. Il est même important de suivre les chiens de sport, de travail et les reproducteurs de façon régulière afin de prévenir les blessures de fatigue, de lever les dysfonctions causées par les traumatismes et sollicitations.

Exemple de cas de consultation :

Mon chien a des difficultés à monter ou descendre les marches

Mon chien semble plus raide, il a l'air d'avoir mal quelque part

Mon chien boite

Mon chien fait de la compétition, travaille

Mon chien a une dysplasie de la hanche

Mon chien boite, est raide mais ne présente aucun signe visible à la radio ou aux examens vétérinaires classiques

Mon chien vieillit et ne se déplace plus beaucoup

Mon chien présente des comportements inhabituels

Mon chien a fait une chute ou a pris un coup

Mon chien/Ma chienne a été stérilisé ou a subi une opération (et la cicatrisation est terminée)

Je viens d'adopter un chien

Ma chienne a eu une portée

Mon chiot est en pleine croissance, a terminé sa croissance (4-6 mois, 12-18mois)...

Contact :

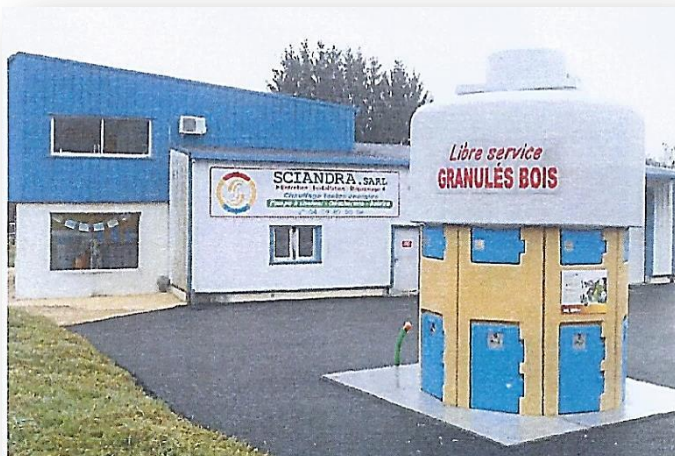
Gaëlle Badoy

Le Plan de Mai

01510 VIRIEU LE GRAND

☎ 06 30 90 71 85

■ SCIANDRA SARL



**NOUVEAU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE
GRANULES VRAC PAR 100 KG SUR LE PARKING
DE LA SARL SCIANDRA ZA EN SAUVY
01510 VIRIEU LE GRAND**

OUVERT 7J/7J ET 24H/24H

**PAIEMENT EN LIGNE PAR CB VIA LE SITE :
www.pelletsdrive.fr**

<http://www.pelletsdrive.fr/>

■ MIREILLE BAVEREL

Produits d'entretien et d'hygiène corporelle.
Vente à domicile ou en réunion.

Numéro SIREN 809 374 275

Contact : 3 Passage de la Moutarde
01510 VIRIEU LE GRAND

☎ 06 31 22 27 19 ☎ 04 79 81 80 48



7- INFOS MAIRIE

■ HORAIRES D'ACCUEIL

Lundi	mardi	Jeudi	Vendredi
9h30 12h	9h30 12h	9h30 12h	9h30 12h
		16h 18h	14h 16h

Ainsi que :

Le samedi 11 avril	de 10h à 12h
Le samedi 09 mai	de 10h à 12h
Le samedi 13 juin	de 10h à 12h

■ DES ELUS A VOTRE ECOUTE

Vous souhaitez rencontrer le maire ou les adjoints, contactez la mairie en appelant le 04 79 87 81 37 ou par mail (mairie@virieulegrand.fr)

Un rendez-vous vous sera proposé en fonction de vos disponibilités en semaine (journée ou fin de journée) ou le samedi matin.

■ LA POSTE



Commission spéciale sur le devenir du bureau de Poste :

La commission spécifique mise en place en fin d'année 2014, composée de quatre élus et du maire étudie les diverses possibilités proposées par la Poste (création d'une Agence Postale Communale, Relais Poste Commerçant ...). Des récentes rencontres ont eu lieu avec les responsables de la Direction de Chambéry et de la Banque Postale suivies de courrier.

Les élus attendent une réponse de ces derniers quant à la garantie de maintien du DAB (distributeur automatique de billets) primordial à l'activité économique de la commune et à ses habitants.

Christine BRUYAT précise que quelle que soit la solution retenue, la commune souhaite obtenir des garanties préalables à ce sujet.

La commission poursuit son travail et ses visites et tiendra informée la population et les élus des suites de ses démarches.

Horaires

d'ouverture du
bureau de Poste
de Virieu le Grand

Lundi	mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h 12h	9h 12h	9h 12h	9h 12h	9h 12h

■ ENVIRONNEMENT

Un village propre et attrayant c'est l'affaire de nous tous !

Déjections canines :

De plus en plus de concitoyens se plaignent de l'attitude des propriétaires d'animaux domestiques (chats et chiens).

Nous vous rappelons qu'il est expressément interdit de laisser errer ou divaguer les animaux sur le territoire de la commune et notamment les chiens.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est également tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal, Clos Montfalcon compris.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

Des sacs gratuits sont délivrés en Mairie.



👉 Devant les actes répétés d'incivilité, la Municipalité a décidé de prendre deux arrêtés sur le sujet. Ils ont été reçu en préfecture le 10 février 2015. **Ils permettront de dresser procès-verbal (amende de catégorie 1) à tout contrevenant à ces arrêtés.**

<p><u>Département de l'AIN</u> <u>Commune de VIRIEU LE GRAND</u></p> <p><u>Objet : Divagation des chiens et chats interdite</u></p> <p>Le Maire de la commune de VIRIEU LE GRAND,</p> <p>. Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2212-2,</p>	<p>Envoyé en préfecture le 10/02/2015 Reçu en préfecture le 10/02/2015 Affiché le _____</p>
---	---

<p><u>Département de l'AIN</u> <u>Commune de VIRIEU LE GRAND</u></p> <p><u>Objet : Déjections canines interdites sur le domaine public communal</u></p> <p>Le Maire de la commune de VIRIEU LE GRAND,</p> <p>. Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et suivants ;</p> <p>. Vu les dispositions du code de la santé publique ;</p> <p>. Vu le règlement sanitaire départemental ;</p>	<p>Envoyé en préfecture le 10/02/2015 Reçu en préfecture le 10/02/2015 Affiché le _____</p>
---	---

■ ELECTIONS DEPARTEMENTALES : 22 ET 29 MARS 2015

Les « élections départementales » remplacent les « élections cantonales ».
Les « conseils départementaux » remplacent les « conseils généraux ».

Le mode de scrutin est également modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de 6 ans.

☞ **Attention : Une pièce d'identité est aujourd'hui obligatoire pour voter**



Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h école des Pelands.

■ LOGEMENT COMMUNAUX

Tous les logements communaux ont été équipés de détecteurs de fumées, comme le prévoit la loi.

Merci aux agents techniques pour leur aide.



■ JEUX POUR LES PLUS JEUNES

Les jeux du Clos Montfalcon et du Quartier de Bety ont été nettoyés et sécurisés.
Un jeu de l'aire du Clos Montfalcon était détérioré et pour des raisons de sécurité il avait dû être démonté. Ce jeu sera prochainement remplacé par un jeu dit de « structure à grimper - parcours d'équilibre ».



■ LE PERSONNEL COMMUNAL

Nous avons souhaité vous présenter les personnes qui, au quotidien, œuvrent à la bonne marche de notre commune. Après la présentation des employés administratifs et du personnel des écoles lors des précédents bulletins c'est au tour des **agents techniques**.

Alors faisons plus ample connaissance avec **Jérôme et Sébastien**.



Jérôme

Bonjour

Je m'appelle Jérôme GROSSELIN, j'aurai 40 ans le 21 juin de cette année et je travaille pour la commune de Virieu-le Grand depuis avril 2010.

Habitant Pugieu, je suis d'abord rentré comme remplaçant en priorité pour conduire le bus scolaire car je possède tous les permis. Puis j'ai finalement rejoint l'équipe technique ou « les anciens » m'ont appris le métier et ses subtilités au fur et à mesure des saisons diverses tout au long de ces cinq années. Aujourd'hui je travaille avec Sébastien avec qui nous faisons de notre mieux pour réaliser les tâches qui incombent à notre fonction, et ce, dans la complémentarité de nos expériences professionnelles passées. Ceci avec un maximum d'entente et de bonne humeur que nous nous efforçons de transmettre lors de nos diverses rencontres au sein du village.

Au plaisir donc de vous croiser sur la commune avec le printemps et ses belles journées qui arrivent.



Sébastien

Bonjour

Je m'appelle Sébastien Técher, j'ai 28 ans, pacsé et deux enfants.

J'ai travaillé dans plusieurs corps de métier dont la charpente et les travaux publics et suis titulaire des permis C et EC. Je travaille au sein de la commune depuis le 2 janvier 2014 et mes missions sont très diverses selon les besoins de la Municipalité. Je peux être amené à effectuer toutes sortes de maintenance et d'entretien (réparation de biens publics, relevés de compteur, nettoyage et entretien d'espaces verts, déneigement, etc ...). C'est un métier où je suis complètement épanoui. Nous formons une belle et bonne équipe toutes filières confondues (services technique et administratif). En espérant vous avoir éclairé sur mon métier, je vous souhaite une bonne lecture du bulletin municipal.

Merci à tous les deux pour le travail que vous effectuez tous les jours pour la commune !

■ VŒUX DE LA MUNICIPALITE 2015

Les vœux de la Municipalité « nouvelle formule » ont eu lieu le **samedi 10 janvier à 19h à la salle des fêtes de Virieu le Grand.**



Après un moment de recueillement en mémoire des victimes des attentats parisiens du 7 janvier la cérémonie a pu se dérouler dans une ambiance plus détendue.

De nombreuses personnalités régionales avaient souhaitées être présentes. Après le discours de Georges Gerin Maire de Virieu, ce fût au tour de René Vuillerod (président de la communauté de communes Bugey Sud), de Pascale Guillon (conseillère générale) et de Serge Bal (président de l'amicale des maires du canton) de souhaiter leurs meilleurs vœux aux Viriolans tout en expliquant quelles seraient les futures contraintes imposées aux communes ou communautés de communes.

Un écran géant avait été installé pour diverses projections : de belles images de Virieu ... et du concours du fleurissement dont les participants et lauréats ont été d'ailleurs récompensés à cette occasion.



Vous étiez très nombreuses et nombreux à être venus partager ce moment de convivialité – Merci

■ SITE INTERNET

Le nouveau site web de la commune est opérationnel !



Vous y trouverez une multitude d'informations sur la vie de notre commune : vie associative, calendriers des manifestations, commerces, horaires d'ouverture de la mairie, disponibilité de la salle des fêtes, horaires de bus ou de trains ...

Et si vous souhaitez recevoir par mail :

➤ Les infos municipales :

- Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie
- Changement d'horaires du ramassage des ordures ménagères, ...

➤ Les infos associatives :

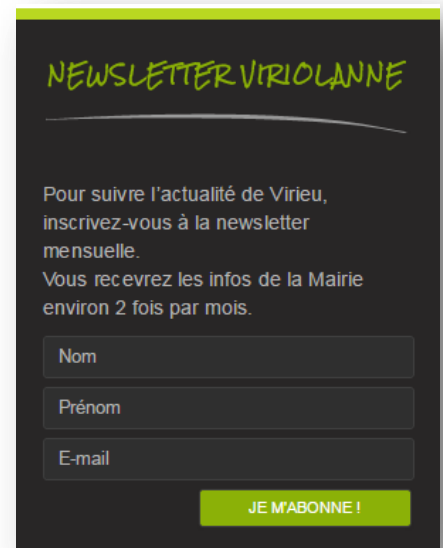
- Annonce des manifestations

➤ Les infos commerciales :

- Promotions chez les commerçants



N'oubliez pas de vous inscrire à la NEWSLETTER VIRIOLANE



■ VOGUE – 16 ET 17 MAI

La Vogue de Virieu aura lieu cette année les 16 et 17 mai avec peut-être une ouverture dès le jeudi 14 mai jour de l'Ascension.



■ REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION – 29 MAI 18h

Un an de mandat déjà pour la nouvelle municipalité.

Nous vous convions à une réunion d'information sur la vie Municipale. Nous exposerons ce qui a été réalisé depuis un an, ce qui est en cours et vous pourrez, bien sûr, poser vos questions sur les différents sujets communaux qui vous intéressent.

Rendez-vous Salle de la Mairie pour une réunion « constructive et participative ».

■ PRINTEMPS – 20 MARS



Et pour donner un peu de baume au cœur à toutes celles et tous ceux qui aiment le jardin et qui, avec l'arrivée des beaux jours, vont se remettre à l'ouvrage ... François le Jardinier vient de prendre possession du rond-point.

Si vous avez besoin d'un conseil n'hésitez pas à le consulter !

■ BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS – 17 MAI

Bienvenue aux nouveaux habitants

L'équipe municipale vous invite à un apéritif de bienvenue le dimanche 17 mai à 11h en mairie

Après une présentation des atouts de Virieu-le-Grand, un moment convivial permettra de poursuivre les échanges.

Les enfants sont également les bienvenus.

■ COMMISSION TRAVAUX

La commission des travaux et du personnel technique s'est réunie cinq fois au cours de cette première année. Des réunions informelles ont été organisées avec les différentes administrations pour permettre à la commission d'être informée sur les normes et lois en vigueur.

Pour la voirie, la rue du Montet, le chemin de Vernaz et les allées du cimetière ont été refaits avec du goudron gravillonné. La rue du Cotter a été enrobée et les alimentations d'eau en plomb changées sur la première partie (70m).

Dans le cadre des recherches de fuite d'eau (70 % de perte) imposées par l'Etat, des compteurs de quartiers ont été installés. Ils sont équipés de mémoire informatique et cela permettra de vérifier les débits aux heures ou la consommation doit être proche de zéro.

De nombreuses fuites ont été réparées dans le village par l'entreprise SODEVAL que je remercie pour sa rapidité d'intervention.

Toujours dans le registre de l'eau, un surpresseur a été installé au réservoir de Saint Martin de Bavel pour maintenir une pression constante dans le quartier de Mussignin. Il sera en fonction dès que l'électrification aura été faite.

Concernant les appartements communaux, les deux de la rue du Montet ont été rénovés avec mise aux normes électriques. Les greniers des appartements de la résidence et de l'école des Pelands ont été isolés dans le but de réaliser des économies d'énergie.

Sur l'école de Soremont, le toit du couloir d'entrée et l'arrière de la salle informatique ont été refaits à neuf.

Votre serviteur et Frédéric Briche, président de l'ASV, ont remplacé bénévolement les lampes de l'éclairage du stade.

De nombreux travaux ne sont pas forcément visibles par les habitants de la commune mais ils étaient nécessaires et pour certains urgents. Il est de notre responsabilité d'entretenir le patrimoine bâtis et naturel de la commune.

Je voudrais remercier tous les membres de la commission pour leur présence et leur travail ainsi que les employés du service technique et administratif.

Le maire adjoint aux travaux **G. CHAPOT**

■ TAD (TRANSPORT A LA DEMANDE)



Depuis le 2 janvier, le service de transport à la demande TAD mis en place par votre communauté de communes évolue. Ce sont désormais les 41 communes de BUGEYSUD qui bénéficient du service. Les usagers pourront également se rendre dans les communes limitrophes iséroises : Les Avenières et Aoste ainsi qu'à St-Genix-sur-Guiers en Savoie.

Le service fonctionnera au tarif unique de 1,50 € l'aller et 3 € l'aller-retour, sur simple réservation par téléphone au 0 800 800 904 (48 heures minimum avant la course).

Une campagne d'information est organisée. Vous trouverez affiches et dépliants dans les mairies, commerces et services.



Les JOURS ET HEURES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Du lundi au samedi, sauf jours fériés.

- ▶ **du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00**
- ▶ **le samedi de 8h30 à 12h00 uniquement vers le centre de Belley.**

TARIFICATION UNIQUE

1.50 € le trajet
3.00 € l'aller-retour

Les tickets sont vendus à bord des véhicules ou délivrés dans les locaux du transporteur.

Comment accéder au service ?

- Sur réservation 48h minimum avant la course demandée



- En appelant le

0 800 800 904

Appel gratuit depuis un poste fixe

du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
le samedi de 8h à 12h

Tous les renseignements seront donnés par le transporteur.

à qui s'adresse le TAD ?

Aux personnes domiciliées sur le territoire de la Communauté de communes BUGEY SUD, sous réserve qu'elles soient dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- ▶ Personnes âgées de 60 et plus, pour tous leurs déplacements, quel que soit le motif.
- ▶ Personnes à mobilité réduite, pour tous leurs déplacements, quel que soit le motif.
- ▶ Demandeurs d'emplois, personnes en insertion, bénéficiaires des minimas sociaux pour les démarches relatives à leur situation (entretien d'embauche, convocation à Pôle Emploi, formation de courte durée...)



■ SCoT (SCHEMA de CoHERENCE TERRITORIALE du BUGEY)

Vous allez bientôt, au sein des communes et communautés de communes entendre de plus en plus parler du SCoT. Nous souhaitons vous présenter brièvement dans ce bulletin ce dont il s'agit.

> Le SCoT, un outil pour l'aménagement de notre territoire

Le **Schéma** de Cohérence Territoriale (SCoT) est un **document d'urbanisme** qui a pour objet d'organiser de manière cohérente notre territoire, pour construire notre avenir des 20 prochaines années.

Les objectifs du SCoT intéressent tous les aspects de notre vie quotidienne : logement, emploi, transport, industrie, agriculture, paysage, environnement, commerce, services aux populations ...

Le SCoT a une **portée réglementaire**. Les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux (carte communale, Plan local d'Urbanisme), les opérations d'aménagement importantes doivent être compatibles avec les objectifs définis dans le SCoT.

L'élaboration du SCoT du Bugey définit **une stratégie globale de développement durable et d'aménagement** sur un territoire de 64 communes regroupées en 3 intercommunalités :

Communautés de communes Bugey Sud
40 communes - 28 142 habitants

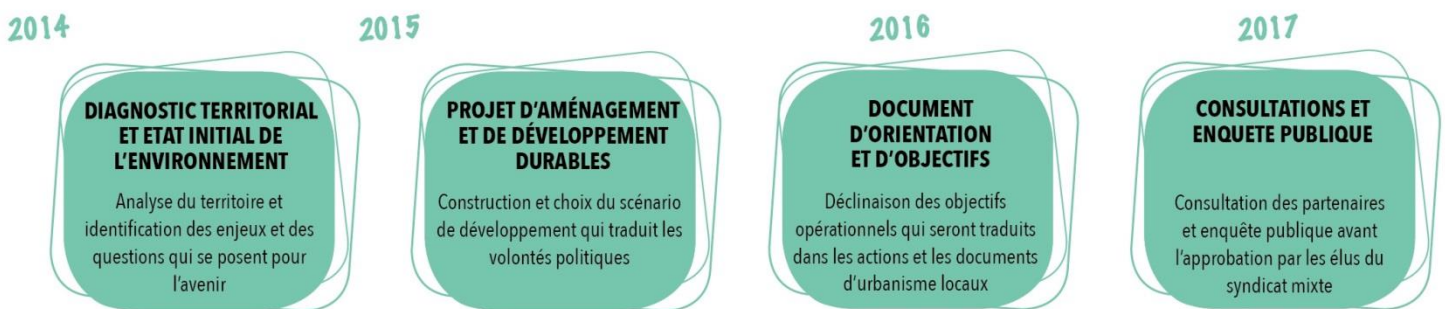
Communautés de communes du Plateau d'Hauteville
8 communes - 6 299 habitants

Communautés de communes du Valromey
15 communes - 4 044 habitants

> Les étapes de la démarche d'élaboration du SCoT

La démarche SCoT s'organise en plusieurs étapes durant lesquelles les élus, les habitants, les partenaires et les acteurs locaux sont pleinement impliqués.

- Etape 1 – **Diagnostic de l'Etat Initial de l'Environnement** - Analyse du territoire et identification des enjeux et questions qui se posent pour l'avenir.
- Etape 2 – **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) est une étape de définition de la stratégie de développement et d'aménagement. C'est la traduction du projet politique du SCoT portée par les élus.
- Etape 3 – **Document d'Orientation et d'Objectifs** (DOO) décline les objectifs opérationnels qui seront traduits dans les actions et les documents d'urbanisme locaux.
- Etape 4 – **Consultation et enquête publique** organisées avant l'approbation du SCoT.



Les moments clés de l'élaboration du SCoT du Bugey

> Le SCoT, une méthode de travail concertée et participative

Le SCoT associe un nombre important d'acteurs (discussions, échanges au long de la démarche).

- **Les forums** : Ils rassemblent l'ensemble des élus du territoire et ponctuent les grandes étapes de la démarche d'élaboration du SCoT. C'est le lieu de l'expression politique et d'appropriation du projet.
- **La concertation avec le public** : Publications, plan presse, site internet, exposition, réunions publiques... permettent tout au long de l'élaboration du SCoT d'associer un large public aux réflexions et à la démarche de travail (habitants, associations,...).
- **L'association des partenaires** : Région Rhône-Alpes, Conseil Général de l'Ain, Chambres consulaires, représentants des services de l'Etat,... sont associés et consultés sur les documents du SCoT.

8-LES VIRIOLANS ONT DES IDEES ... ET DU TALENT

■ POEME : Fleurs de Printemps

Enfin, ce joli mois de mai
Avec ce gracile brin de muguet
Très parfumé, qui laisse des regrets
Celui, de ne durer qu'un seul mois.



Dans mon jardin,
De frêles fleurs se balancent
Au gré d'une brise légère,
Telles des jeunes filles
Sur une balançoire.

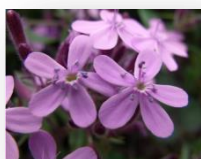
Il est fleur semblable à un cœur
Elle est rose et blanche
Et se nomme « Cœur de Marie ».



Offrant ses pétales bleus ou rouges au soleil
La gracieuse anémone, quelle merveille.



Et là sur la terrasse
Les petites campanules bleues pervenches
Voisinent avec les saponaires roses,
Toutes ses couleurs font une symphonie
DO, RE, MI, FA, SOL, LA, SI.



Je suis assise au milieu de cet Eden,
Derrière moi, le rosier jaune
Grimpe le long du mur
Son doux parfum câline mes narines.



Annette Heesse

9- BON A SAVOIR

■ SIVOM

LE RELAIS

SIVOM du Bas-Bugey

85 avenue Livet – 01300 Belley

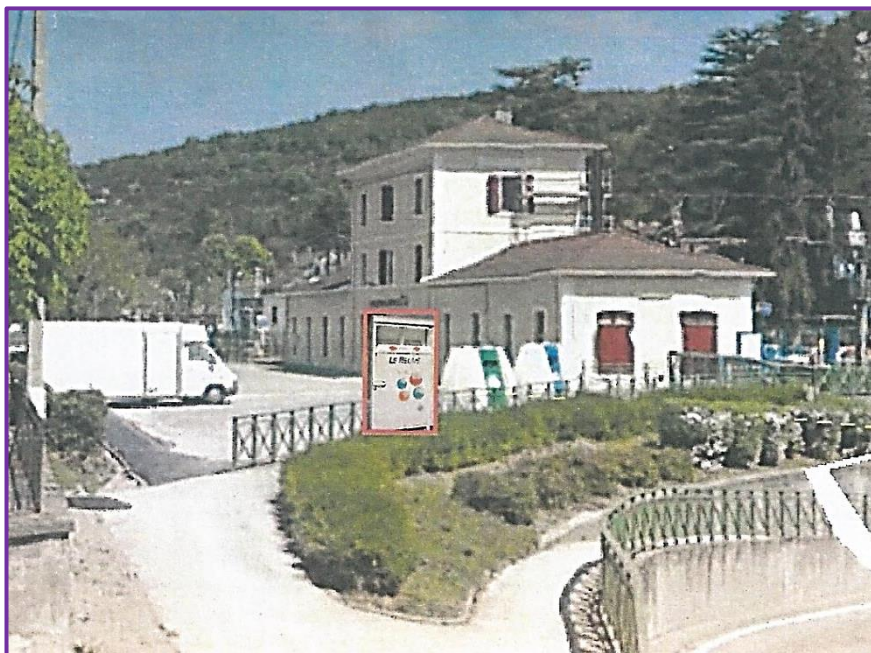
Tél. 04 79 81 01 99

Les textiles collectés par le Relais – plus de 90 tonnes en 2014 sur notre territoire – sont valorisés à 90% et sont autant de tonnages qui ne sont pas incinérés.

C'est aussi contribuer à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emploi durable dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.

Les délégués Sivom de la commune ont donné leur plein accord pour l'implantation du point de collecte Le RELAIS au niveau de la gare près des autres containers de recyclage.

Pour celles et ceux qui souhaitent en savoir plus sur LE RELAIS : <http://www.lerelais.org/index.php>



LES CONSIGNES DE TRI : Vous pouvez déposer dans ces conteneurs et préalablement dans un sac fermé (moins de 50 litres) des vêtements, des chaussures (attachées par les lacets), du linge de maison et de la petite maroquinerie (ceinture, sacs à main,...).

Les vêtements souillés, les chiffons ou les chaussures trouées, sans semelle, sont à jeter dans votre poubelle traditionnelle.

DECHETTERIE : HORAIRES D'ETE

Passage à l'heure d'été : A partir du lundi 30 mars et jusqu'au 25 octobre 2015, la déchetterie de Virieu le Grand **fermera ses portes à 19h00** au lieu de 17h30.

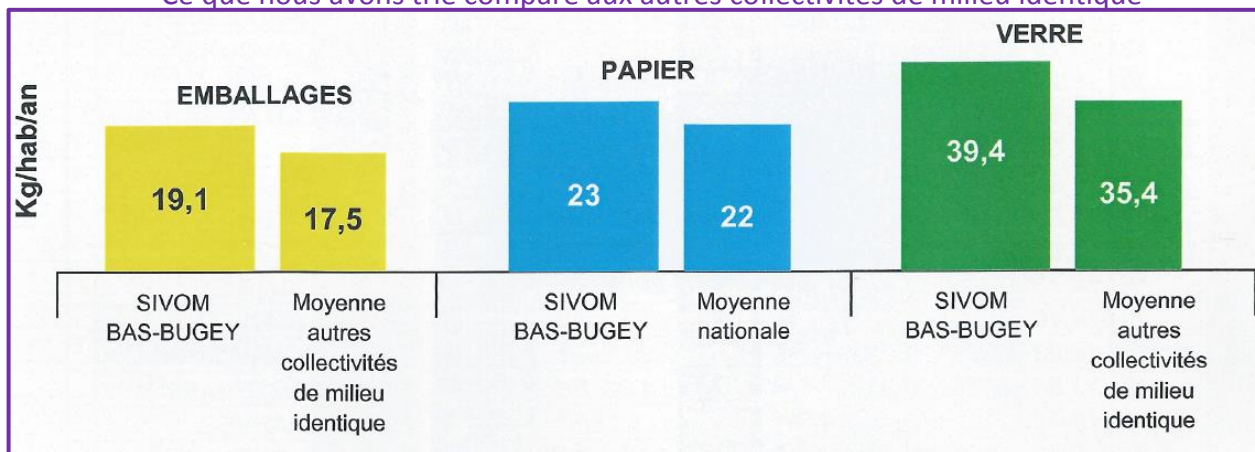
TAXE ENLEVEMENT ORDURE MENAGERE – TRI SELECTIF

Voilà 6 années consécutives que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TOEM) est en baisse.

Cela est dû à l'attitude de chacun d'entre nous de trier ses déchets.

Les choses avancent, petit à petit, sur ce sujet. Des résultats importants ont déjà été enregistrés pour le bien de tous.

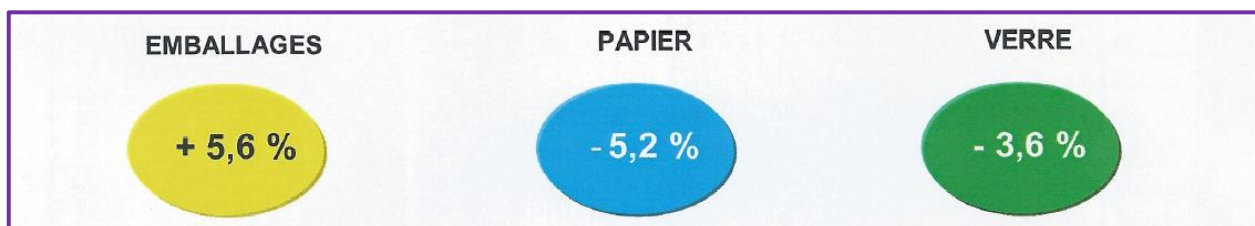
Ce que nous avons trié comparé aux autres collectivités de milieu identique



Des résultats supérieurs à la moyenne dans le même type d'habitat

Continuons à trier et n'oublions pas de convertir de nouveaux trieurs autour de nous !

Evolution de ce que nous avons trié entre 2012 et 2014



Néanmoins, malgré ces bons chiffres d'ensemble, on constate que nous, Viriolans sommes un peu à la « traîne ».

Les chiffres 2014 par commune sont tombés :

Récupération du papier : nous finissons 45ème sur 51 avec seulement 18.14 kgs par hab/an

Récupération du verre : nous finissons 37ème sur 51 avec seulement 37.49 kgs par hab/an

Ces deux chiffres sont inférieurs à la moyenne du Sivom Bas Bugey

23,08	ENSEMBLE SIVOM BAS BUGEY	39,42	ENSEMBLE SIVOM BAS BUGEY
-------	-----------------------------	-------	-----------------------------

Nous allons effectuer une demande pour avoir des containers supplémentaires (pour la partie haute du village).



Nous avons la chance d'avoir un ramassage « sacs jaunes » à nos portes (ce qui n'est pas le cas de toutes les communes). Faisons preuve de civisme par un effort de tous sur le tri « papier » et « verre ».

Les délégués SIVOM pour Virieu : Jacqueline ROSSI / Maxime MALJOURNAL

■ **BUGEY EXPO : 10, 11 ET 12 AVRIL 2015**

BUGEY 2015
EXPO

Entrée gratuite

Toutes les infos sur www.belley-commerces.com

Salon des savoir-faire du Bugey

70 artisans : bâtiment, artisans d'art, métiers de bouche, services

Nombreuses ANIMATIONS

Thème : la pierre dans tous ses états

Invité d'honneur **BUGEYSUD**

A gagner sur le salon :
Le bijou "Cœur de Pierre" d'une valeur de 2 000 € offert par la *Guilde des Orfèvres (Bijouterie Vachter)*
Une œuvre en chocolat réalisée par "Aux délices du Valromey"
De nombreux autres lots offerts par les exposants

10, 11 et 12 avril **boulodrome de Belley**

Vendredi 14 h - 19 h • Samedi 9 h - 20 h • Dimanche 9 h - 18 h

Partenaires : Rhône-Alpes, BELLEY, BUGEYSUD, Mairie de Belley, Valromey, CCI, FRANCE MATERIAUX, Segeco, l'ain, CCA, Pays Bugey, CCI AIN, Ucab, CMA.

■ **ADAPA**

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN
ADAPA
L'aide à domicile pour tous

Aide à la personne
Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne et de la vie sociale
Soins infirmiers à domicile sur Miribel - Montluel

Contactez-nous au 04 74 45 59 62

Votre contact de proximité : **M^{me} Magali CHATEL**
Rue de la Xavière - 01260 CHAMPAGNE EN VALROMEY
Maison de Santé - 50 rue du Stade - 01510 VIRIEU LE GRAND
m.chatel@adapa01.com

Depuis 55 ans au service des plus fragiles sur tout le département

Membre de l'Union Nationale de l'Aide des Soins et des Services aux Domiciles **UNA**

Evaluation à domicile gratuite et sans engagement. CESU acceptés - 50% de déductions fiscales

services à la personne

10- ETAT CIVIL

■ NAISSANCES

ROSSI Timeo

né le 04 janvier

L'HORSET Lénaya

née le 03 février

BRICHE SZLEKAZ Neythan

né le 19 février

ANTAR Kilam

né le 13 mars

■ MARIAGE

Mr et Mme ROUAG Moheddine

et VAIASICCA Angelina

le 22 décembre 2014



■ DECES

MAZOYER Marie-Louise (née BORNAREL)

le 10 novembre 2014

LOPEZ Colette (née GARCIA)

le 31 décembre 2014

Calendrier Des Fêtes



AVRIL

04	Loto à 14h salle des fêtes	SOU DES ECOLES
11	Couscous à emporter au Lac	LA ROSELIERE
18	Soirée Poker à 20h30 salle des fêtes	ASV

MAI

01	Randonnée Pédestre	VIRIEU ANIMATION
03	Brocante dès 8h Village	SOU DES ECOLES
08	Armistice 1945 – Défilé à 11h30 Place du Monument	ANCIENS COMBATTANTS
16/17	Vogue Place de la Gare	
17	Accueil nouveaux habitants Virieu Salle de la Mairie	MUNICIPALITE
23	Concours Boules à 13h30 Jeux rue du Stade	AMICALE BOULES
30	Concert avec l'EH Bellegarde à 20h30 salle des fêtes	HARMONIE L'ARENE

JUIN

06	Tournoi Foot toute la journée au Stade	ASV
13	Concours Boules à 13h30 Jeux rue du Stade	AMICALE BOULES
13	Concert Yves D à 20h30 salle des fêtes	AUSTIN COUNTRY
20	Fête de la Musique à partir de 19h Place du Village	VIRIEU ANIMATION
26	Cérémonie Tunnel SNCF et Croix du Pin à 9h30 au tunnel	ANCIENS COMBATTANTS
27	Paëlla des Chasseurs à 12h au Clos Montfalcon	CHASSE ST HUBERT

JUILLET

03	Fête des Ecoles - Ecoles et Stade	LES ECOLES
14	Cérémonie au monument à 11h30 Place du Monument	ANCIENS COMBATTANTS
19	Fête du Four à partir de 9h30 + Apéritif Concert à 11h Place du Four	HARMONIE L'ARENE
25	Concours Boules à 13h30 Jeux rue du Stade	AMICALE BOULES

Prochain rendez-vous pour votre bulletin ... en juin 2015